



Mon employeur me demande de démissionner

Par **JNP**, le **30/07/2008** à **10:42**

Mon employeur a deux stés, celle qui me paye est en cessation d'activité (je ne sais rien de plus) la seconde sté va etre racheté majoritairement. Mon employeur actuel sera minoritaire sur la seconde. Il me demande de démissionner (!) de celle qui est en cessation d'activité, en me promettant d'etre rembauché par les nouveaux employeurs (majoritaires) de la seconde avec un nouveau contrat.
Ne dois-je pas plutot bénéficier d'un licenciement économique, avec mes droits et congés payés ? Et repartir avec un nouveau contrat avec de nouveaux employeurs ?
Il affirme faire basculer mon ancienneté et mes congés sur la seconde sté.
Que dois-je faire ? Est-ce que sa proposition est légal ou fantaisiste ?
Merci de votre aide...

Par **benji46**, le **30/07/2008** à **13:28**

bonjour
vous avez raison il ne faut pas accéder à la demande de votre employeur de démissionner rnc à lui de vous licencier rnde + les salariés ont un super privilège pour se faire payer leur salaire quand l entreprise est en procédure collective
il faut bien surveiller la procédure collective et se renseigner sur les mandataires qui ont été désignés pour s occuper du redressement ou liquidation
rnbien cordialement